

Réf: Dossier 353612

Avis de constitution

SOCIETE « DIVO ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
N'GOTTO RESIDENTIEL, Lot 1177, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVO ENTREPRISE »

Objet : exportation de fruits exotiques, distribution de produits alimentaires, prestations de service

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
N'GOTTO RESIDENTIEL, Lot 1177, Ilot 118

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUASSI FRANCK FARELL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10952 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65421/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

